



<p style="text-align: center;">Compte rendu du conseil d'administration du 21 février 2021</p>
--

Participants : Gaëlle Bouché, Gwendoline Charpentier, Elisabeth Girodengo, Julie Marquet, Evelyne Prigent, Jean-Pierre Bosdevigie, Julien Bouché, Bernard Clavaud, Jean-Paul Bouché.

1 – Point financier :

La position de notre compte au Crédit Agricole n'a que peu évolué, elle est très légèrement au-dessus de 300€. En effet, aucune nouvelle rentrée n'a été enregistrée depuis décembre où nous avons reçu l'avance de la région sur Leader 2017 et réglé le remboursement de l'avance de la banque sur le Leader 2018. Le dernier règlement effectué fin janvier est notre assurance Responsabilité Civile pour 289.48€. Nous n'avons bien sûr pas reçu les paiements des subvention Leader 2017 et 2018. Par contre, nous avons eu un contact avec une personne (Corinne Burdon) qui travaille sur notre dossier 2017 pour une demande de pièce complémentaire qui lui a été fournie. Tout espoir n'est donc pas perdu !

Par ailleurs, Jean-Paul a eu un échange avec notre contact à l'ASP qui nous conseille d'adresser un courrier à la région, qui est « autorité » de gestion des fonds Leader et a donc, à ce titre, une responsabilité sur les GAL, notamment, si certains sont défaillants. Il semble également trouver surprenant que notre GAL nous dise que les dépôts de dossier sont suspendus, bloqués. Les participants sont d'accord pour adresser un tel courrier à la région, soit au président Alain Rousset, soit à la vice-présidente en charge des fonds européens Isabelle Boudineau. Jean-Paul fera une proposition de courrier au membre du CA.

2 – Edition 2021 :

Différents contacts ont été pris depuis le dernier CA pour commencer à préparer l'édition 2021. Sur le plan artistique, des échanges ont eu lieu, les groupes contactés semblent ouverts pour ajuster un peu leur contrat de cession à la baisse (c'est notamment le cas de Le Pied de la Pompe, 7 Weeks, Cachemire -pas dispo le 30 mais dispo le 31 voire même Dirty Rodéo). Les autres n'ont pas encore pu être joints, notamment Babylon Circus (contact prévu 1^{ère} semaine de mars) et Merzhin (*post CA : le tourneur de Merzhin maintient notre option mais ne souhaite pas trop discuter des conditions, compte tenu de tous les facteurs d'incertitude. Mais, il ne pense pas pouvoir réduire ses conditions et estime que nous devrions organiser une édition plutôt avec des groupes locaux*).

Bernard a eu un contact avec Blackline, prestataire en 2018, ils sont d'accord pour retravailler avec nous en 2021. La structure s'est étoffée et est capable de faire 3 festivals en parallèle. Les conditions seraient à peu près équivalentes à celle de 2018 (13 920€) avec une petite hausse, ce qui est compatible avec notre budget prévisionnel 15000€.

Jean-Paul fait état d'échanges qu'il a eus et des annonces de la ministre de la culture. On serait (aujourd'hui) sur un festival assis et sans bar ni restauration. Certains festivals de notre taille ont d'ores et déjà décidés de renoncer à l'édition 2021. Si ces conditions étaient effectivement celles en vigueur fin juillet, l'équilibre économique du festival serait impossible à atteindre (bar et restauration = 50% de nos recettes, soit 9000€ de manque à gagner sur 50000€ de budget). Jean-Paul propose donc de réfléchir également à une édition avec un budget en baisse de 50% soit autour de 25000€. Les subventions des collectivités, si elles sont à leur niveau habituel, nous apporteraient environ 13000€, un ou deux partenariats environ 3000€ (à confirmer, aucun contact n'ayant eu lieu avec les 2 partenaires évoqués), il resterait donc à générer des recettes à hauteur de 9000€, soit le montant exact de la billetterie dans notre budget prévisionnel.

Avec un budget réduit à ce point, il faudrait revoir la programmation totalement, le groupe de plus important, Babylon Circus, ne pourrait pas être maintenu dans une enveloppe artistique elle-même réduite de 50% (soit

7500€). Pour info, le budget artistique hors Babylon est de 10000€ hors réductions éventuelles. (*Post CA : il faut aussi tenir compte des règles de la région, festival=2 jours et 6 propositions artistiques professionnelles*).

Jean-Paul défend l'idée que nous devons essayer d'examiner tous les hypothèses qui pourraient nous permettre de faire l'édition, même en mode réduit, et en équilibrant nos finances. Il sera nécessaire de déterminer la date la plus tardive à laquelle nous devons prendre la décision : édition « standard », édition réduite ou pas d'édition. L'an passé nous avons décidé en mai.

3 – Changement de nom du festival :

Compte tenu de toutes les incertitudes sur la tenue du festival et que nous n'envisageons aucune communication à court terme, le CA décide de différer à nouveau la décision sur le changement de nom. Une nouvelle hypothèse est malgré tout évoquée, valable uniquement pour 2021 : « Rock en chaise » 😊

4 – Divers :

Les membres du CA qui ne l'ont pas encore fait sont invités à verser leur cotisation pour l'année en cours. Merci.

Le plus simple est de le faire via le site internet de ReM qui s'appuie sur le site HelloAsso pour le paiement avec une carte bancaire.

Prochaine réunion du CA
Le dimanche 21 mars à 18H par Skype
Durée 1h30 maximum

Rappel des réunions suivantes : dimanche 18 avril–19H, 30 mai–19H, 13 juin–19H